



# le lyaud

*notre village*

N°57 • Janvier 2019

Bulletin Communal d'Information





Je vous présente, au nom de la municipalité, mes vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2019, pour vous-mêmes et ceux qui vous sont proches.

J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui doivent faire face à la maladie, la solitude, la perte d'un proche. Que 2019 leur apporte la force nécessaire pour dépasser ces épreuves.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux résidents, qui je l'espère, apprécieront leur cadre de vie.

Je tiens à remercier vivement tous ceux et celles qui s'investissent pour le développement de la Collectivité, en particulier mes adjoints et chaque membre du conseil municipal. Leur soutien, leurs conseils et leur disponibilité sont précieux.

J'exprime toute ma reconnaissance au personnel de la mairie et du SIVOM Armoy/Lyaud pour son travail quotidien nécessaire au bon fonctionnement de notre collectivité.

Je remercie également le personnel de Thonon Agglomération auquel je joins le personnel du Syndicat Intercommunal du Chablais pour le travail fourni.

Tous, vous contribuez à la réussite des objectifs que nous, les élus, nous nous sommes fixés pour que notre territoire soit reconnu, apprécié et envié.

Un grand merci également aux enseignants du groupe scolaire intercommunal.

J'adresse toute ma gratitude aux associations locales et aux bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année pour animer notre village et développer le lien social entre ses habitants. Je tiens à exprimer toutes mes félicitations pour leur engagement :

- Au club de foot,
- Au tennis Club,
- A l'Association Sports & Loisirs,
- A Chablais Nordic,
- A l'Association des Parents d'Elèves,
- A l'Association des donneurs de sang "Goutte de Vie",
- Au Foyer Culturel Armoy/Le Lyaud,
- A l'Echo du Haut-Chablais,
- Au groupe théâtral "Les Mots Dits",
- A la Société de Chasse,
- A l'Association Saint Nicolas qui gère la salle paroissiale,
- A l'Association des Jardiniers de France,
- Aux "Incroyables Comestibles"

Et au Club Rencontre. Je tiens à rendre hommage à Mme Renée INGLIN qui nous a quitté récemment. Elle a été à l'origine du Club Rencontre dont elle était la présidente. Renée était appréciée pour sa joie de vivre, son enthousiasme et son dynamisme qu'elle mettait au service des autres et de la collectivité.

En 2018, nous avons renouvelé le réseau d'eau potable Chemin des Derrys, réalisé l'enfouissement des réseaux secs, et renouvelé l'éclairage public. L'enrobé sera réalisé au printemps.

Nous avons également mis en place le traitement par ultra-violet dans les réservoirs d'eau potable et remplacé le système de télégestion.

Le terrain de foot a été mis en conformité.

Une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée place du Champ Dunant par le SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie).

Une porte automatique a été installée sur le local des WC publics au Champ Dunant, avec une ouverture programmée. Malheureusement des dégradations sont apparues. Nous prenons donc certaines dispositions pour protéger ces installations. Nous en appelons au civisme de tous.

Un certain nombre de sentiers ont été fléchés pour permettre les promenades familiales. Des flèches sont constamment dégradées. Nous ne comprenons pas ce comportement.

La salle de la mairie a été équipée d'une sonorisation fixe.

Dans le cadre du SIVOM Armoy/Le Lyaud, nous avons fait l'acquisition d'une tractopelle (51 600 € TTC) et d'un camion-benne (33 126 € TTC).

Afin de respecter l'équilibre budgétaire et d'anticiper la diminution des dotations, il convient aujourd'hui d'être prudent et de maîtriser les dépenses afin de ne pas alourdir la dette et la pression fiscale.

En termes d'investissements notoires, nous souhaitons mettre en œuvre l'aménagement du quartier des Cathelins avec la mise en valeur de la fontaine ; pour cela il faudra déplacer le poteau qui supporte le transformateur. Une demande a été faite auprès d'ENEDIS pour enfouir la ligne 20 Kvolt qui traverse le secteur de la ravine, car nous ne souhaitons en aucun cas que ENEDIS coupe des arbres.

Les réseaux secs seront enfouis, l'éclairage public amélioré, et la distribution d'eau potable dans le secteur du Moulin sera reprise.

En ce qui concerne le ravalement des façades Nord de la mairie et de la toiture de l'entrée de l'Ecole de musique, nous attendons les devis. Nous envisageons le goudronnage de la route de Trossy entre l'abribus et l'entrée du Moulin d'Amphion.

Nous avons décidé d'acquérir la maison de M. Raymond Fillon nous travaillons sur le devenir de cette bâtisse située au cœur du village.

Le permis de construire de la maison d'autonomie pour personnes âgées valides a été déposé.

Nous sommes en discussion avec le promoteur pour les bâtiments qui viendront compléter ce projet.

L'année 2019 sera marquée par la fin de la gestion de l'eau potable par la commune puisque la loi NOTRe nous impose le transfert de cette compétence à la Communauté d'Agglomération dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020. A partir de cette date, c'est donc Thonon Agglomération qui gèrera le service d'eau potable pour l'ensemble des communes de son territoire. Des réunions de travail sont en cours.

Une étude est en cours concernant l'éclairage public la nuit.

En 2019, des travaux d'assainissement vont être engagés par Thonon Agglomération sur le hameau des Granges à Orcier. Les Chambrettes seront intégrées à ce chantier.

Au niveau de l'urbanisme, le PLU a été approuvé par Thonon Agglomération, après 3 ans et demi de travail et suite à l'enquête publique qui a eu lieu du 7 mai au 8 juin. Ce nouveau document a été réalisé en tenant compte de l'évolution de notre village en termes de population, d'urbanisme, d'occupation et de préservation des sols d'ici 10 à 12 ans. Il permettra de préserver un juste équilibre entre l'urbanisation, l'activité agricole, la protection des espaces naturels, le développement des services, tout en maintenant la réalisation des équipements nécessaires au maintien de la qualité de vie des habitants et de la cohérence territoriale de la commune. 23 hectares ont été

restitués à l'agriculture. Les décisions ont été très difficiles à prendre. Nous avons notamment été contraints de nous plier aux exigences de la CDPNAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers) qui nous a imposé un quota de parcelles agricoles et le classement d'une OAP en 2AU sur le secteur des Trois Partieux.

Ces décisions ont été prises indépendamment de la volonté communale.

Le P.L.U. inclut également le projet d'extension de la carrière exploitée par les Carrières Chablaisiennes. Une enquête publique relative à ce projet, organisée par Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie, est actuellement en cours. L'enquête a été prescrite du 17 décembre 2018 au 19 janvier 2019 inclus.

Je tiens à préciser que ces dates ont été fixées par M. le Préfet.

L'affichage et l'information sont directement gérés par les services de l'Etat.

Les objectifs du PLU ont également été fixés en tenant compte des prescriptions nationales et supra-communales du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Ce document a été arrêté en décembre 2018 par le Conseil Syndical du SIAC. Il est le support de toute élaboration de PLU et PLUI. Il permet d'organiser le territoire de façon harmonieuse. Il est un document incontournable de référence vis-à-vis des documents d'urbanisme des communes et des intercommunalités.

D'ici 2021, le PLU sera remplacé par le PLUI pour l'ensemble du territoire de Thonon Agglomération.

En août 2018, nous avons eu la désagréable surprise de constater le départ inopiné du Dr VERHEYDE. Depuis nous recherchons activement un médecin qui souhaiterait s'installer dans notre commune.

Le marché du samedi matin s'est étoffé puisque se sont associés aux maraîchers :

- \* M. BOUCHET, pêcheur professionnel sur le Lac Léman,
- \* M. CHEVALLET, producteur de viande sur Vailly,
- \* M. BADET, boulanger sur la commune de Langin,
- \* Mme BIGLIONE, éleveuse de poules pondeuses et d'ornement,
- \* et la Ferme du Rimandon à Marin, qui propose à la vente des fromages de chèvre.

Ce marché est très fréquenté et apprécié.

Nous souhaitons que ce marché reçoive uniquement des producteurs.

Concernant le groupe scolaire intercommunal, nous avons été contraints de fermer une classe de primaire en septembre 2018, faute d'effectifs suffisants. Il aurait fallu 5 élèves de plus pour le maintien de cette classe. Le groupe scolaire compte toutefois 301 élèves. Cette année, nous avons mis en place une aide aux devoirs les lundis, mardis et jeudis de chaque semaine, de 16 h 30 à 18 h. Actuellement 12 élèves y participent régulièrement.

En ce qui concerne Thonon Agglomération : depuis sa création, en janvier 2017, un lourd travail a été effectué pour la mise en place de cette nouvelle structure.

Tout a été mis en œuvre pour que les services à la population soient maintenus et que les engagements pris soient honorés.

En 2019, Thonon Agglomération va s'engager à réaliser un certain nombre d'investissements sans augmenter la fiscalité.

Nous nous sommes donné 5 objectifs prioritaires :

- \* Accompagner durablement l'aménagement du territoire
- \* Améliorer la mobilité sur le territoire

\* Valoriser le développement économique et la création d'emplois

\* Poursuivre notre engagement en faveur de l'environnement

\* Et enfin maintenir le niveau de services en termes d'action sociale. Concernant la petite enfance, une convention a été validée entre Thonon Agglomération et les Communes d'Allinges, Armoy, Cervens, Drailant, Le Lyaud, Orcier et Perrignier pour le maintien de la gestion d'un relais assistantes maternelles afin d'offrir un service d'information, de rencontre et d'échange à destination des parents et des assistantes maternelles.

La gestion de la crèche d'Allinges et de la micro-crèche du Lyaud a été reprise par Thonon Agglomération. Cette décision est sans doute un bon départ pour envisager éventuellement une intégration globale des crèches du territoire.

Une convention a été validée pour le maintien du réseau des bibliothèques d'Armoy, de Cervens, d'Orcier et la médiathèque de Perrignier.

Je remercie le Bureau et le Conseil Communautaire pour avoir pris cet engagement qui permet de maintenir des services de qualité à la population.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2018, nous avons inauguré le TADispo, service de transport à la demande de Thonon-Agglomération qui dessert à présent les 25 communes du territoire. Ce transport collectif permet de se déplacer facilement d'une commune à l'autre, à l'horaire souhaité. Le service est accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite.

La ligne régulière actuelle "Bellevaux-Thonon" est également maintenue.

Pour plus d'informations, je vous invite à consulter le site internet de Thonon Agglomération, afin que vous puissiez profiter au maximum de ce nouveau service.

Mon vœu est qu'ensemble, élus, citoyens nous poursuivions dans l'unité notre cheminement pour améliorer sans relâche notre environnement et notre bien-être.

Enfin, sans porter de jugement sur les positionnements et les points de vue de chacun, je veux évoquer les turbulences auxquelles se trouve confronté notre pays depuis plusieurs semaines. Le mouvement revendicatif des gilets jaunes est aujourd'hui entaché de violence par des groupuscules qui n'ont pour but que la destruction. La violence générée est inacceptable et ne fait qu'engendrer la haine et la division, alors que nous sommes appelés à l'unité et à la solidarité pour tendre à notre plus profonde aspiration : la sérénité.

Dans ce climat de tensions, je tiens à apporter tout mon soutien aux forces de l'ordre qui exercent leur métier avec sang-froid, dans des conditions difficiles, qui vont au bout de leur engagement, parfois au péril de leur vie.

Depuis le 18 décembre 2018 un registre de doléances est en mairie à la disposition de tout citoyen qui souhaite s'exprimer.

Au cœur de cette période agitée, je veux rester optimiste et je souhaite profondément que chacun s'apaise, qu'un véritable dialogue s'instaure dans le respect de tous, afin de préserver les fondements de notre démocratie, et en honorer les principes qui sont : liberté, égalité et fraternité.

*Je vous renouvelle  
mes vœux les plus sincères.*



## SÉANCE DU 2 JUILLET 2018

### URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

### P.L.U. ARMOY

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de PLU élaboré pour la Commune d'Armoay.

### LIAISON AUTOROUTIÈRE MACHILLY-THONON

A l'unanimité, le conseil municipal soutien le projet de liaison autoroutière concédée entre Machilly et Thonon-les-Bains et émet un avis favorable au dossier actuellement en enquête publique.

En outre, le conseil municipal :

- Précise que tout devra être mis en œuvre pour :
  - favoriser les interconnexions entre la RD 1005 et la RD 25, à des fins de fluidification du trafic
  - limiter les incidences acoustiques par tous les moyens possibles (murs anti-bruit, couches de roulement ...) aux abords des habitations et hameaux qui jouxteront cet équipement,
  - que les agriculteurs concernés par le tracé bénéficient des principes de compensation intégrale et qu'ils conservent des conditions d'exploitations facilitées.
- Demande :
  - que les principes définis dans le schéma de cohérence territoriale du Chablais actuellement opposable soient confirmés, voire renforcés dans le cadre de la révision du SCoT en cours, et repris dans le dossier de DUP.
  - que l'étude et la réalisation du dernier tronçon entre le carrefour des "chasseurs" et l'autoroute A40 permettent d'avoir un tracé continu entre les autoroutes.
  - Affirme que ce projet est indispensable au développement et au fonctionnement harmonieux du Chablais.

## SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 2018

### URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

## SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2018

### URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

### THONON AGGLOMÉRATION : FONDS DE CONCOURS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Bureau Communautaire de Thonon Agglomération s'est prononcé pour l'affectation d'un fonds de concours aux 25 communes membres d'un montant équivalent à la "partie

communale" du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales). Le versement de ce fonds de concours sera destiné à soutenir des opérations d'investissement. Pour la Commune du Lyaud, le montant de ce fonds s'élève à la somme de 11 300 € ; il sera destiné à contribuer au financement des travaux d'aménagement de la mairie (auvent + aménagement salle)

### CARRIÈRES CHABLAISIENNES : CONVENTION BOISEMENT DE VIEILLISSEMENT

Le Conseil Municipal accepte la convention proposée par la Société "Les Carrières Chablaisiennes" concernant la mise en place de boisements de vieillissement sur la parcelle cadastrée OC 337, lieu-dit "Gros Cez", dans le cadre du dossier de demande d'extension de la carrière.

### SENTIERS CARRIÈRE

L'enquête publique relative à la désaffectation de chemins ruraux dans le cadre du projet d'extension de la carrière se tiendra du mercredi 21 novembre 2018 au mercredi 5 décembre 2018 inclus.

### ADRESSAGE COMMUNAL

Le conseil municipal examine la première version du plan et la liste des voies réalisée par la Société CICL. Une réunion aura lieu le mercredi 17 octobre 2018 à 17 h 30 en mairie pour affiner le projet.

## SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2018

### URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

### MÉDECINE PROFESSIONNELLE CONVENTION CENTRE DE GESTION

Le Conseil Municipal valide la convention du centre de gestion pour la médecine professionnelle.

## SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2018

### URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

### THONON AGGLOMÉRATION : RÉVISION STATUTAIRE N° 1

Le conseil municipal adopte la révision statutaire n° 1 proposée concernant les compétences facultatives de Thonon Agglomération : "Activités touristiques et de loisirs" - "Culture, lecture publique" - "Gestion, entretien et déplacement des abribus de transport urbain".

### O.N.F.

La proposition de l'Office National des Forêts relative à l'intégration de nouvelles parcelles dans le domaine soumis au régime forestier a été rejetée.

## ADRESSAGE COMMUNAL

La commune a mis en place un projet d'adressage communal qui consiste à mettre à jour la dénomination des voies et adresses postales.

Cette démarche est importante dans la mesure où elle contribue à l'efficacité des interventions des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS74), de la gendarmerie, de l'Aide aux Personnes à Domicile (APD), des sociétés de navigation GPS ; elle est également

indispensable pour le déploiement de la fibre haut débit. Cette efficacité est conditionnée par la précision des adresses postales avec le respect d'un formalisme particulier. Un cahier des charges a été rédigé par la RGD 73-74 à l'usage des communes.

Un contrat a été signé avec la Société CICL pour la mise en œuvre de ce projet. Le coût de cette prestation est de 5 559,24 euros.

## ELECTIONS

### Listes électorales, des changements en 2019

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, un répertoire électoral unique (REU) sera institué.

Il permet une plus grande souplesse en matière d'inscriptions, et de mise à jour des listes électorales.

### Fin de la date butoir du 31 décembre :

Pour les élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs auront la possibilité de s'inscrire sur la liste électorale au plus tard le 31 mars 2019.

En 2020, les demandes d'inscriptions pourront se faire au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédent un scrutin.

### Vérifier sa situation personnelle :

Désormais, tout électeur pourra interroger le REU concernant sa situation, via la plateforme [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

### Nouvelle carte électorale :

La carte électorale mentionnera un identifiant national d'électeur unique, propre à chaque électeur. Les nouvelles cartes seront distribuées fin avril 2019, et au plus tard trois jours avant le scrutin.

### Fin de la double inscription :

La constitution du REU a été effectuée par l'INSEE sur la base des listes électorales transmises par les communes au 28 février 2018. Un travail de vérification a été nécessaire pour repérer les cas d'électeurs inscrits sur plusieurs listes électorales. La date d'inscription la plus récente sera considérée comme valide. La radiation se fera automatiquement dans la seconde commune, dont la date d'inscription est antérieure.

Vous pouvez vérifier votre situation personnelle sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## Conseil Insertion Professionnelle

### PERMANENCE

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?  
 Vous avez besoin d'une qualification ?  
 Vous désirez changer d'orientation, travailler un projet professionnel ?  
 Vous ne savez pas comment faire ?  
 Quelle démarche entreprendre ?

Prendre rendez-vous  
 au secrétariat de la Mairie  
 04 50 73 90 51

Elisabeth GAILLEPAND  
 Conseillère en Insertion Professionnelle



## SÉANCE DU 3 JUILLET 2018

**CONVENTION ENTRE LE SIVOM ARMOY-LE LYAUD & ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT**

Le Comité Syndical

- Décide de retenir ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT pour la fourniture des Repas de cantine Scolaire durant l'année 2018/2019.

- Accepte le prix du repas proposé par ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT soit 2,64 € HT - 2,79 € TTC.

**TARIF CANTINE SCOLAIRE - ANNÉE 2018/2019**

Le Comité Syndical maintient le prix du repas de cantine scolaire à 4,90 € TTC pour l'année scolaire 2018/2019.

**TARIF GARDE-PÉRISCOLAIRE - ANNÉE 2018/2019**

Le Comité Syndical maintient le tarif de la Garde-Périscolaire pour l'année scolaire 2018/2019 à :

½ heure : 1,50 €

**CONVENTION ENTRE LE SIVOM ARMOY-LE LYAUD ET LE FOYER CULTUREL ARMOY-LE LYAUD**

Le Comité Syndical accepte de mettre la salle de motricité du Groupe Scolaire à la disposition du Foyer Rural Culturel d'ARMOY-LE LYAUD pour la période scolaire 2018/2019, selon les besoins du Foyer Rural Culturel ARMOY-LE LYAUD et fixe une participation aux frais de 1,75 € l'heure.

**CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE À TEMPS NON COMPLET À COMPTER DU 3 SEPTEMBRE 2018**

Le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de la création du poste suivant à compter du 3 septembre 2018 :

1 poste d'Adjoint Technique à Temps Non Complet à 16/35<sup>e</sup>, pour assurer le Service Cantine lorsque le nombre d'enfants de maternelle est supérieur à 45.

**SUBVENTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL :**

Monsieur le Président informe le Comité Syndical que le Conseil départemental versera les subventions suivantes au SIVOM ARMOY-LE LYAUD pour l'année 2018-2019 :

- Acquisition d'un camion-benne : 9 000 €  
- Réfection de la toiture du Groupe Scolaire : 11 883 €  
- Acquisition d'un vidéo projecteur : 1 220 €

## SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2018

**CONVENTION ENTRE LE SIVOM ARMOY-LE LYAUD & LE CDG 74**

**Participation à l'expérimentation de Médiation Pré-alable Obligatoire dans certains litiges de la Fonction Publique mise en œuvre par le CDG74.**

Le Comité Syndical, après avoir délibéré :

- DÉCIDE d'adhérer à l'expérimentation de la procédure de

médiation préalable obligatoire pour les litiges concernés, pendant toute la durée de cette expérimentation.

- APPROUVE la convention d'expérimentation à conclure avec le CDG74.

**OUVERTURE D'UNE ACTIVITE "AIDE AUX DEVOIRS"**

Monsieur le Président rappelle qu'il a été décidé d'ouvrir une activité "Aides aux devoirs" après la rentrée septembre 2018 ;

Le Comité Syndical,

- Accepte l'ouverture de l'activité "Aide aux devoirs" à compter du 08 Octobre 2018 ;

- Donne pouvoir à Monsieur le Président de modifier la régie de recette et de nommer le régisseur ;

- Autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

**TARIF ACTIVITÉ : AIDE AUX DEVOIRS ANNÉE 2018/2019**

Le Comité Syndical,

- Accepte l'ouverture de l'Activité Aide aux devoirs à compter du 8 octobre 2018.

- FIXE le tarif de la séance d'Aide aux Devoirs à 4,50 € TTC pour l'année scolaire 2018/2019.

**CRÉATION D'UN POSTE "PROFESSEURS DES ÉCOLES" pour l'Aide aux Devoirs à temps non complet à compter du 8 octobre 2018**

Le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de la création du poste suivant à compter du 08 Octobre 2018 :

1 poste de Professeurs des Ecoles à Temps Non Complet d'une durée de 4.5/35<sup>e</sup> hebdomadaire et uniquement les semaines de classes.

**CONVENTION ENTRE LE SIVOM ARMOY-LE LYAUD ET L'ASSOCIATION SPORTIVE LE LYAUD-ARMOY DE FOOTBALL**

Le Comité Syndical,

- Accepte de mettre la salle de motricité du Groupe Scolaire à la disposition de l'Association Sportive LE LYAUD-ARMOY Football pour la période de novembre 2018 à Mars 2019, les lundis et les jeudis soir de 18 h à 19 h 30 selon leurs besoins.

- Met à disposition la salle à titre gratuit.

**CONVENTION ENTRE LE SIVOM ARMOY-LE LYAUD ET LE CLUB DE SKI DE FOND DE BELLEVAUX ET CHABLAIS NORDIC**

Le Comité Syndical,

- Accepte de mettre la salle de motricité du Groupe Scolaire à la disposition aux Clubs de Ski de Fond de Bellevaux et Chablais Nordic pour la période de novembre 2018 à Mars 2019, selon leurs besoins les mercredis soir de 18 h 30 à 2 h ;

- Fixe une participation de 1,75 € l'heure d'utilisation pour la participation aux frais (chauffage, entretien électrique...).

## SÉANCE DU 21 DECEMBRE 2018

Le Comité Syndical décide du :

- Renouvellement Convention d'Adhésion au service de Médecine du CDG 74

- Renouvellement Convention d'Adhésion au service de Prévention des Risques Professionnels du CDG 74

- Adhésion à la Convention d'Intervention du Psychologue du travail du CDG 74.

**ADHÉSION A L'OFFRE D'ACTION SOCIALE NEERIA**

Le Comité Syndical approuve la proposition d'adhésion de la collectivité à l'offre d'action sociale NEERIA pour l'attribution des aides à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

**RENOUVELLEMENT CONTRAT EDF COLLECTIVITÉ SUP à 36 kVA**

Le Comité Syndical décide de renouveler le Contrat EDF avec EDF Collectivités pour une période de 36 mois.

**EXERCICE 2019 :****Acompte participations communales avant le vote du Budget Primitif**

Le Comité Syndical

- Accepte que les communes versent, par anticipation, un acompte sur les participations communales avant le vote du budget 2019.

- Accepte le montant de l'acompte correspondant à 25 % du montant de la participation calculée et arrondie pour

l'année 2019 soit 73 000,00 € pour la commune d'ARMOY et 118 000,00 € pour la commune de LE LYAUD.

**PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE 2019**

Le Comité Syndical autorise Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2019, à hauteur de 25 % des prévisions budgétaires 2018 soit :

- Chapitre 20 : 750 €

- Chapitre 21 : 43 045 €

- Chapitre 23 : 9 862 €

Les crédits correspondants seront inscrits au budget lors de son adoption.

**RECRUTEMENT D'UN VACATAIRE POUR ASSURER LE DENEIGEMENT DURANT LA SAISON HIVERNALE**

Le Comité Syndical,

- Décide pour faire face au besoin ci-dessus par le recrutement d'un vacataire ;

- Charge Monsieur le Président à procéder au recrutement ;

- Spécifie que la personne recrutée ne travaillera qu'en cas de besoin et sur demande expresse de Monsieur le Président pour assurer le déneigement et le salage de la voirie sur les communes d'ARMOY et du LYAUD ;

- Précise que la rémunération à la vacation qui interviendra, après service fait, s'élèvera à 250 €.

LE CONTRAT DE RIVIÈRES DES DRANSES ET DE L'EST LÉMANIQUE VOUS INFORME

**Objectif zéro pesticide : changeons nos pratiques**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la « loi Labbé » interdit la vente, la détention et l'utilisation de pesticides chimiques : une excellente nouvelle pour notre environnement, et donc pour notre santé !

Car l'utilisation de produits chimiques n'est pas un geste anodin : bien qu'utilisés dans un objectif précis et ciblé, une fois dans les sols et dans l'eau, c'est toute la chaîne du vivant qui est impactée par leurs effets !

Et même s'il sera toujours possible d'utiliser des produits phytosanitaires de biocontrôle, considérés comme moins nocifs, on ignore encore l'impact à long terme de ces produits.

\*modifiée par l'article 68 de la Loi sur la Transition Énergétique (LTE) et la loi Pothier

**Pas de pesticides ? D'accord, mais comment entretenir mon jardin ?**

Renoncer à ces produits ne signifie pas que votre jardin est désormais sans défense. De nombreuses alternatives respectueuses de l'environnement existent !

**Le paillage : gagnez sur tous les tableaux !**  
En recouvrant votre sol d'un paillage, vous empêchez les herbes indésirables d'envahir votre jardin et favorisez l'écosystème souterrain.

**Pour aller plus loin :**  
[www.frapna-zeropesticide.fr](http://www.frapna-zeropesticide.fr)  
[www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)  
[www.eauephyto-aure.fr](http://www.eauephyto-aure.fr)

**Halte aux escargots et limaces !**  
A l'aide de cendres ou de marc de café, réalisez une barrière anti-mollusques autour de vos cultures sensibles !

Autres alternatives mentionnées : Maîtrise des indésirables, Préparations naturelles, Rotation de cultures, Outils adaptés, Engrais naturels, Faune auxiliaire, Prédateurs naturels, Pollinisateurs, Association de plantes.





**Vendredi 23 mars les habitants et les élus d'Armoys/ Le Lyaud ont été conviés à une rencontre "La biodiversité, l'affaire de tous".**

Différentes personnes de nos communes, des apiculteurs, des agriculteurs, des jardiniers amateurs nous ont expliqué leur façon d'aborder leur activité dans le respect de la nature.

Devant la baisse de la biodiversité, notamment due à la diminution des terres agricoles et à l'utilisation de produits phytosanitaires, nous pouvons tous recréer des espaces de biodiversité dans nos jardins. Voici quelques pistes :

- Diversifier, densifier, associer les cultures. Si les variétés de fruits et de légumes augmentent, un équilibre se met en place entre les ravageurs (pucerons, piérides...), les auxiliaires (coccinelle, syrphes...) et les pollinisateurs. Les maladies se développent moins (oidium).



- Laisser vos plants de tomates, de fleurs ... pendant l'hiver, les insectes (coccinelles...) pourront s'y installer comme dans toutes les tiges creuses de votre jardin.
- Conserver tous les déchets de son jardin pour couvrir les sols (création d'humus, protection des micro-organismes, moins d'arrosage).
- Installer un nichoir, des abris à insectes ou petits animaux (hôtel, tas de bois, feuilles, pierres ...), une mare.

- Cultiver des légumes perpétuels, installer une haie fruitière, apprendre à reconnaître les herbes sauvages du jardin et à les utiliser comme nos anciens.
- Laisser des espaces non fauchés (protection des abeilles)
- Tondre moins souvent, à plus de 12 cm
- Attendre la floraison et la fin de la nidification avant de tailler les arbustes.
- Réfléchir pour faire évoluer la notion de "propreté" et d'esthétique dans nos jardins.
- Récolter, échanger, partager ses graines qui font partie de notre patrimoine (Troc du Lyaud au printemps et à l'automne).



Lors de cette soirée, il y a eu des échanges très intéressants entre professionnels, amateurs et passionnés de la nature.

Ensemble, chacun à notre niveau, agissons pour la biodiversité.

*« La Terre n'est pas un don de nos parents.  
Ce sont nos enfants qui nous la prêtent »*

(Proverbe indien)

*Les incroyables comestibles d'Armoys /Le Lyaud*

## Course pédestre des Hermones 3 ET 4 NOVEMBRE 2018

### CROSS DES JEUNES

**le 3 novembre**

Malgré le temps clément, 118 enfants seulement (contre 169 l'an passé) ont participé au cross.

Les clubs de THONON étaient bien représentés avec en tête le TAC, EVIAN OFF COURSE.

Tous les participants ont reçu un souvenir en plus des coupes et médailles pour les meilleurs.



### CROSS DES ADULTES

**le 4 novembre**

Bonne participation des 242 inscrits le dimanche avec un excellent chrono de LUDOVIC GAILLARD (TAC) en vétéran 1 qui termine devant le 1<sup>er</sup> senior THÉO LACHAT de l'AC EVIAN. LUDOVIC avait obtenu la semaine précédente la médaille d'or aux championnats européens police du marathon à DUBLIN.



Chez les féminines ANAÏS BOUCANSAUD d'EVIAN OFF COURSE a survolé la course comme l'an passé en battant son record de 3'.

Tous les coureurs ont pu ensuite se retrouver à la mairie pour la remise des prix et échanger autour du verre de l'amitié.



## Troc'plantes

Le troc plantes automnal connaît un succès grandissant. Organisé conjointement par Mme CHRISTELLE MELON et THONON AGGLOMÉRATION, il permet aux jardiniers de partager une passion et d'échanger diverses plantes rares ou anciennes dans une ambiance chaleureuse.





# Exposition CHABL'ARTS

C'est dans une ambiance chaleureuse et très conviviale qu'a eu lieu la 3<sup>e</sup> exposition de Chabl'Arts.

Merci à tous les exposants ; leur passion et leur talent ont fait ressortir de très belles réalisations.

Merci au public venu nombreux durant tout le week-end !  
Merci à la municipalité du Lyaud, pour son accueil et son aide précieuse...

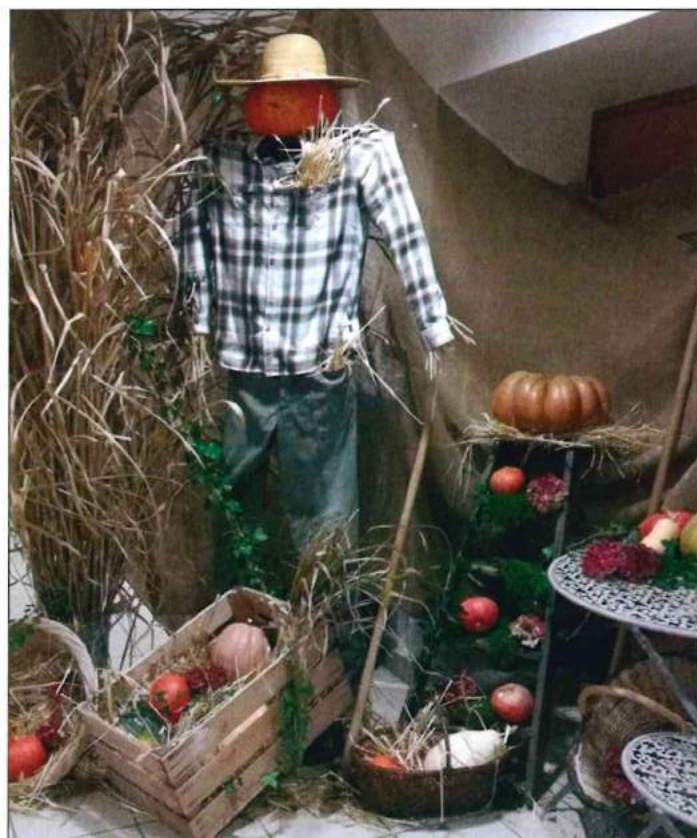
Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain !

Merci beaucoup à vous tous !

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Bien amicalement,

Michelle BEETSCHEN / VALSESIA



# Cérémonie du 11 novembre

Ce dimanche 11 novembre 2018, partout en France, on commémorait le centenaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale. Au Lyaud, à la fin de son discours, le maire a invité les habitants réunis devant le monument aux morts à entonner "La Marseillaise", tant pour rendre hommage aux soldats morts que pour célébrer la paix. Les assistants ont ensuite découvert, à la mairie, l'exposition réalisée par les élèves de CM2 de la classe de Mme CHEVALLET, sur les monuments aux morts des sept communes des Collines du Léman.



Exposition sur la guerre 14/18 faite par la classe de CM2 de Mme CHEVALLET



# Repas des Aînés

Le dimanche 9 décembre 2018, les aînés du village se sont retrouvés pour le traditionnel repas annuel.

108 convives étaient réunis pour déguster un repas de Noël.

Pour commencer, nos deux doyens, Armande FILLON et Etienne BEL, ont été mis à l'honneur par la remise de présents.

Au dessert, la chorale "Hermione" dirigée par Caroline JACQUET nous a enchantés avec des chants de Noël.

Une pensée toute particulière à Renée INGLIN qui était parmi nous et qui nous a quittés juste après... Renée, tu resteras dans nos cœurs...

Rendez-vous est donné pour la balade qui aura lieu le dimanche 2 juin 2019.



# Fête de la lumière

Après le lâcher de lanternes dans le ciel, la balade aux flambeaux et aux lampions, nous nous sommes retrouvés dans la salle de la Mairie où nous attendait pour la première fois

un spectacle comique pour les enfants : cette année, "Ratatouille ce drôle de voyageur". Puis le traditionnel goûter à clos cette soirée du 14 décembre.





Inauguration de la borne pour recharge des voitures électriques, ainsi que la mise en place du transport à la demande par THONON AGGLOMÉRATION



# THONON agglomération



**Les tarifs**  **TAD ispo**  
Le Transport À la Demande

**3€** Ticket à l'unité

**20€** Carnet de 10 tickets

**GRATUIT** pour les enfants - de 6 ans

Tickets vendus à bord du véhicule  
Les cartes bancaires ne sont pas acceptées.



Réservez votre transport collectif !  
au **04 50 74 49 96**

**Transport à la demande**

**pensez-y !**

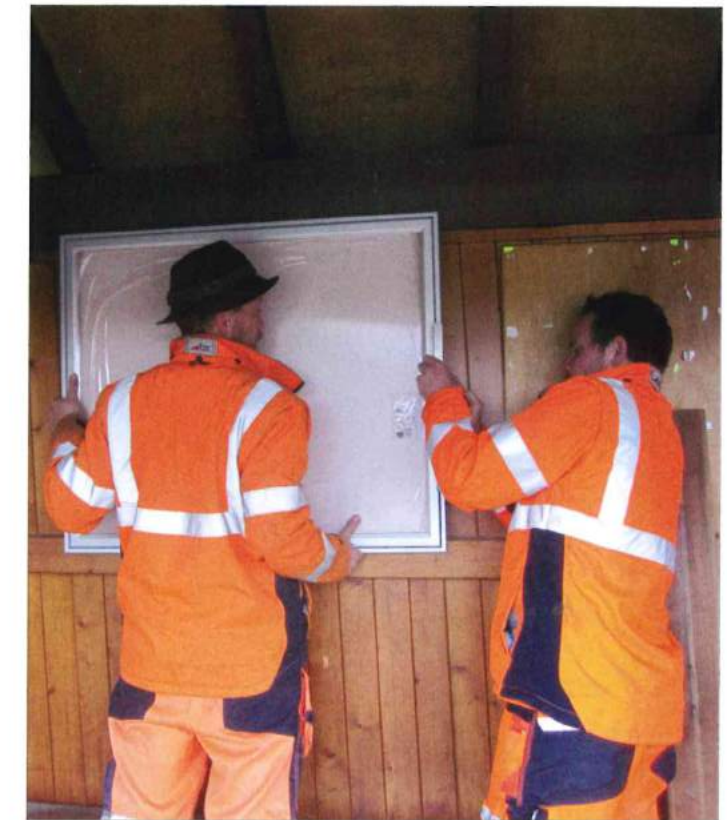
Déplacez-vous dans les 25 COMMUNES de l'agglomération (sous conditions)  
Allinges, Anthy-sur-Léman, Armoiry, Ballaison, Bons-en-Chablais, Brenthonne, Cervens, Chens-sur-Léman, Douvaine, Drailliant, Excenevex, Fessy, Le Lyaud, Loisin, Lully, Massongy, Messery, Nernier, Orcier, Perrignier, Sciez-sur-Léman, Thonon-les-Bains, Veigy-Foncenex, Yvoire.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT ET TARIFS APPLICABLES À PARTIR DU 2 JUILLET 2018

THONON agglomération



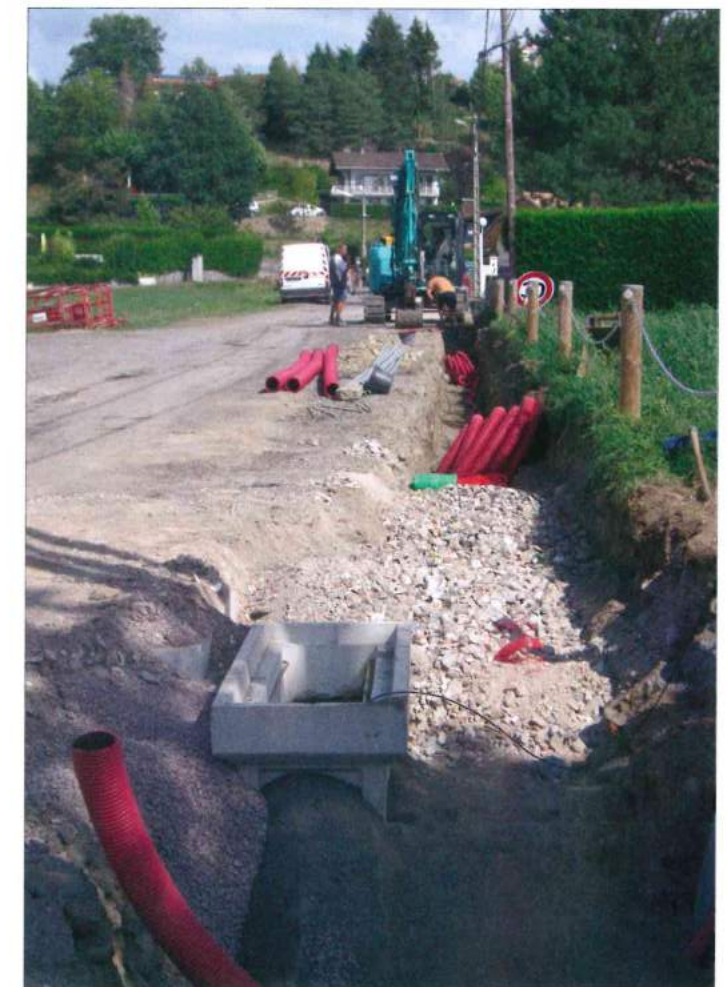
Route des Devants éclairage public



Pose de panneaux d'affichage



Goudronnage trottoirs Route des Bois



Chevry enfoncement des réseaux secs



Aménagement des abords du parc du monument aux morts





Nous vous invitons à découvrir la programmation de notre prochain Festival de Théâtre dans vos commerces, vos bibliothèques, sur Facebook ou sur le site du festival <http://www.festival-theatre-armoy.fr>.

Comédies, chants, comédies dramatiques, spectacle jeune public, lecture théâtralisée... nous espérons que cette 18<sup>e</sup> édition répondra à vos attentes. Pendant toute la durée du festival vous pourrez également découvrir les nouveaux textes de l'atelier d'écriture de la bibliothèque d'Armoy, "Les Mots Cœurs". Ces textes sont à retrouver dans la rubrique "le plus du festival" sur notre site.

Au plaisir de vous rencontrer les 15, 16, 17, 22, 23 et 24 février 2019.



### DONNER SON SANG : UN GESTE CITOYEN

#### POURQUOI DONNER SON SANG ?

Parce qu'il n'existe aucun produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable.

Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce à ces dons.

Donner son sang est un geste précieux qui ne dure que 45 minutes, dont 10 minutes pour le prélèvement.

#### POUR DONNER SON SANG IL FAUT :

- Avoir de 18 à 70 ans révolus
- Être en bonne santé
- Peser plus de 50 kg
- Ne pas être à jeun et bien s'hydrater
- Se munir d'une pièce d'identité pour un premier don

La première collecte de 2019 a eu lieu le mercredi 2 janvier de 16 h 30 à 19 h 30 dans la salle de la mairie du Lyaud. Certes elle arrive alors que nous aurons à peine fini de fêter la nouvelle année, mais nous espérons malgré tout une mobilisation de nos donateurs.

**Et si c'était une des bonnes résolutions pour 2019 pour ceux qui hésitent à faire le premier pas ?**

#### RETENEZ DÉJÀ LES AUTRES DATES POUR 2019 :

- Mercredi 3 avril
- Mercredi 17 juillet
- Mercredi 16 octobre
- Et une 5<sup>e</sup> collecte exceptionnelle le mercredi 18 décembre 2019

## Goutte de Vie

Association des donneurs de sang  
Armoy-Le Lyaud



Merci aux bénévoles



La vogue, ou vouga en patois, est célébrée au Lyaud autour du 3 février, jour de la Saint-Blaise, patron du village.



La chapelle Saint-Blaise a surplombé le village jusqu'à son remplacement par l'actuelle église Saint-Nicolas construite de 1859 à 1861. Mais la tradition de la fête patronale du Lyaud a perduré de façon vivace jusque dans les années 60. Elle était pour les Lyaudins l'occasion de recevoir famille et amis venus des villages voisins d'Orcier, Vailly, Reyvroz... Les invités arrivaient le dimanche en luge, c'est-à-dire sur un traîneau tiré par un cheval. Manquaient ceux qui avaient été consignés à la maison pour s'occuper des bêtes. À partir des années 50, des cars amenaient même des convives de Thonon, de Publier ou du quartier du Zig-Zag.



Pendant la semaine précédente, les familles du Lyaud se consacraient dans l'effervescence aux préparatifs de la fête. La maison était nettoyée de fond en comble ; même les draps étaient changés et lavés, ce qui n'était pas une mince affaire en plein hiver ! La cheminée était décorée avec des dentelles de papier achetées chez Béchet, épicerie-droguerie installée rue du Centre. Les mets du repas de fête étaient concoctés. Le cochon avait été tué et partagé entre plusieurs familles pour préparer la cochonnaille. On cuisinait les cardons que l'on avait mis à blanchir à la cave pendant l'hiver. Les desserts étaient préparés à la maison puis cuits chez le boulanger si l'on n'avait pas de four : c'était les rissoles, bien sûr, mais aussi des tartes aux pommes, aux pruneaux, à la bouillie, grandes comme des roues de carrioles !



Enfin, le dimanche de la vogue arrivé, les Lyaudins et leurs invités assistaient à la messe le matin. La clique du Lyaud défilait après la cérémonie puis les femmes donnaient la dernière main aux préparatifs du repas tandis que les hommes se réunissaient au bistrot... Après le copieux repas de midi, il fallait s'occuper des bêtes, mais tout le monde se retrouvait le soir pour boire un verre dans deux des trois cafés-restaurants du village : chez Ruptier, rue du Centre, et chez La Lucie, rue du Sanjhon. Enfin, les festivités continuaient dans la grange chez Ruptier ou chez La Lucie : on y dansait des valses, des tangos, des marches, au son de l'accordéon, celui d'André Bocard dans les années 50-60.

La semaine suivante gardait un petit air de fête. "On faisait lundi soir", ce qui signifie que les Lyaudins, sans leurs invités de la veille rentrés chez eux, se retrouvaient à nouveau au bistrot pour déguster les restes. Puis les jours suivants, les familles du village s'invitaient les unes les autres pour boire le café et finir les gâteaux... tant qu'il restait des gâteaux à finir ! Deux semaines après, avait lieu "le retour de la Vogue" : un bal clôturait cette période de quinze jours, pendant laquelle deux forains, dont les enfants allaient à l'école avec ceux du Lyaud, s'installaient au village. Sur leurs étals, ils vendaient des objets divers comme des poupées, des pétards...



Une fois la vogue finie au Lyaud, les familles et les amis se réjouissaient à l'idée de se retrouver pour celle de Vailly en avril, d'Orcier en mai ou de Trossy fin août à la Saint Symphorien...

Pour les gourmands gourmets, le D'Joss Bar perpétue la tradition en proposant un menu de vogue les vendredis et samedis du mois de février.

### MENU TRADITIONNEL DE LA VOGUE

La cochonnaille :  
Boudin, Atriaux, Côtes de porc  
Cardons, Pommes de terre  
Rissoles  
Tarte aux pommes, aux pruneaux  
Tarte à la bouillie

### RECETTE DE LA TARTE À LA BOUILLIE

Mélanger :  
2 œufs + ½ l de lait + 100 g de sucre  
+ 1 cuillère à soupe de maïzena  
+ vanille ou citron pour parfumer.  
Verser le mélange sur une pâte brisée.  
Enfourner 35 mn à 200°C.



**EN SEPTEMBRE**, avec les enfants, l'Association des Parents d'Élèves d'Armoyle Lyaud a effectué sa rentrée.

Lors de l'Assemblée Générale du 25 septembre 2018, Stéphanie VALLET, a choisi de quitter le poste de Présidente qu'elle occupait depuis une dizaine d'années mais continuera de soutenir l'association en tant que bénévole ; son vice-président David VULLIEZ n'ayant plus d'enfant à l'école a lui aussi quitté le bureau. Plusieurs membres de l'équipe ont également quitté l'association du fait du départ de leurs enfants au collège.

*Nous les remercions chaleureusement pour tout leur bénévolat.*

Un nouveau bureau a été élu. Quelques volontaires sont venus renforcer l'équipe de membres et d'aides ponctuelles.

L'association organise tout au long de l'année des manifestations ayant pour but de financer les sorties scolaires et intervenants de l'école d'Armoyle-Le Lyaud, maternelle et élémentaire. Une somme de 20 000 € a été allouée cette année aux 11 classes du groupe scolaire. Les institutrices et instituteur ont commencé leur programmation de sorties scolaires, visite à l'Abbaye d'Aulps, Palais Lumière, projet chocolat avec la visite à la fabrique de Cailler, cinéma, musée de la préhistoire à Sciez, ...

### ANIMATIONS

**Le loto du 17 NOVEMBRE** a connu un joli succès, convivial et chaleureux. Nous remercions les nombreux donateurs pour leur générosité.

**SAMEDI 8 DÉCEMBRE**, lors de la vente de sapins et fruits, de nombreux lyaudins et armoisiens sont venus profiter de la buvette ainsi que des ateliers créatifs et de confection de truffes. Le Père Noël est passé distribuer ses papillotes aux enfants.

**EN JANVIER 2019**, nous espérons vous retrouver nombreux pour **notre belote** (samedi 19 janvier à 20 h, salle communale – mairie).

**EN FÉVRIER/MARS** nos bénévoles passeront dans toutes les maisons des deux communes pour proposer notre **traditionnel repas lasagnes**. Merci de leur réserver votre meilleur accueil !

**EN AVRIL**, nous vous proposerons **une soirée théâtre d'improvisation** (le 6 à la salle paroissiale, horaire à définir).

**EN MAI**, le **vide-greniers et la vente de fleurs** se tiendront à la mairie d'Armoyle (dimanche 19 de 9 h à 12 h pour les fleurs et de 9 h à 17 h pour le vide-greniers).

Nous fêterons joyeusement la fin de l'année scolaire avec l'habituelle **kermesse (le 30 JUIN au Champ Dunant)**.



Le loto

En attendant de vous retrouver nombreux lors de nos manifestations, nous vous souhaitons une belle année 2019 !

Contact APE : ape.armoylelyaud@gmail.com



Visite du Père-Noël



Confection de sablés par les enfants



Vente de sapins





La saison 2018/2019 ne verra qu'une équipe Senior en division 4 du championnat. Cette équipe en pleine reconstruction après la désillusion de la dernière saison, est composée d'une trentaine de jeunes joueurs, essentiellement d'ARMOY et du LYAUD, encadrés par l'entraîneur DAVID DELANOY. Son ambition est de jouer le haut du classement.

Concernant les jeunes U7 U9 U11 U13, les effectifs sont au maximum des capacités d'accueil, certainement en raison de "l'effet coupe du monde". De nouveaux éducateurs-joueurs s'investissent pleinement comme OCEANE, nouvelle référente du club. Bravo à eux et aux pères qui aident les éducateurs !

Le groupement ALPES (ARMOY LE LYAUD PERRIGNIER) responsable des équipes U15 U17 U19 continue sa belle progression sous la présidence de CHRISTOPHE MIGUET. 2 équipes U15, 1 équipe U17 et 1 équipe U19 sont engagées par des dirigeants motivés dans un championnat relevé.

Quant aux vétérans, ils forment une belle équipe de copains apportant leur joie de jouer et leur aide pour la fête de l'été.



D'ailleurs cette manifestation estivale a connu son succès traditionnel.

Merci à tous les participants qui nous apportent ainsi l'aide financière dont nous avons besoin pour assurer convenablement la saison sportive, aux 200 adhérents, au comité toujours aussi actif et déterminé à faire évoluer le club et au comité directeur : LOUIS BEL Président, CLAUDE ROGUIER Vice-président, AGNES MESTINARO secrétaire, JEAN-YVES MEYNET trésorier.



La fête de l'été



## HOMMAGE à Pierrot GHIO

Le comité vient de perdre un de ses membres historiques puisque PIERRE GHIO a décidé de prendre une retraite bien méritée et le club tient particulièrement à remercier ce grand serviteur du football comme joueur, entraîneur, dirigeant, éducateur et homme à tout faire des clubs d'ARMOY puis du LYAUD.

PIERROT, à 75 ans, tu quittes les terrains de foot officiellement après 60 années consacrées à ta passion. Tu as débuté à la STELLA THONON, puis tu es passé par ARMOY avec ton copain CHARLY BORETTI, pour arriver ensuite au LYAUD où tu es rapidement devenu membre du comité. Tu es devenu un temps entraîneur des seniors et toujours la même force t'a amené à jouer en championnat jusqu'à 55 ans... pour finir éducateur des U7 à 74 ans.

PIERROT, tu resteras une des bases du club par ta clairvoyance, ta disponibilité, ta connaissance du foot, ton approche de l'humain, ta sympathie.

Tu as toujours été prêt à rendre service : tondre le terrain, le tracer, monter les chapiteaux, les cuisines du tournoi des jeunes, vendre les cartes de la fête de l'été, cuire des côtelettes.

Quelles soirées après match mémorables nous avons passées au Lyaud ou à Farchviller !

Encore un grand merci pour ton implication dans notre club et les merveilleux souvenirs que nous partageons. Nous savons très bien que nous pouvons compter sur toi pour les petits travaux...

A bientôt, PIERROT !



En haut, de gauche à droite : Lasorsa Felice, Ghio Pierrot, Bel Louis, Planchamp Philippe, Cote Thierry, Bondaz Philippe, Bel Denis, Trabichet Jean-Marc.

En bas, de gauche à droite : Detraz, Favrat Claude, Mercier Jean-Louis, Meynet Jean-Yves, Roguier Claude, Sanso Jean-Pierre. Equipe entraînée par Pierrot Ghio - Année 1986



# Ecole de musique

Cette année, l'école de musique accueille 32 élèves de tous âges et de différents niveaux. Sont dispensés des cours individuels et collectifs. L'atelier "musique actuelle" se développe progressivement avec la présence d'un batteur, de deux pianistes, d'un guitariste et d'une trompettiste. Vous pourrez venir écouter nos musiciens lors de l'audition annuelle qui se déroulera le vendredi 12 avril à 20 h.

En fonction des disponibilités des professeurs, les inscriptions aux cours individuels sont ouvertes tout au long de l'année ... n'hésitez pas à nous contacter.



Comme l'an dernier, nous organisons une soirée théâtrale avec "LE TROPA DE BRENTONA" le vendredi 8 février (20h30, salle paroissiale) au profit de notre association. Divertissement assuré, venez nombreux.

Cartes en prévente, contacter Karine au 06 01 05 25 54 ou Caroline au 06 48 38 07 13.



# Tennis

Quel bonheur de débiter cette septième année de l'école de tennis sur un terrain au Lyaud refait à neuf ! Les cours ont repris sous le soleil dès le mercredi 29 août avec l'envie de prendre du plaisir et de progresser. Cette saison est marquée par un fort renouvellement de "joueurs et joueuses" plus jeunes pour un total de 31 participants répartis dans 5 cours le mercredi et le jeudi soir.

Pour tous renseignements : [gdtennis@hotmail.fr](mailto:gdtennis@hotmail.fr) ou au 06 10 97 43 93.

Les années 2017 et 2018 ont été marquées par la fusion des associations d'Armoy et du Lyaud qui aura permis la remise en état totale du terrain de tennis municipal d'Armoy puis la remise à neuf du terrain du Lyaud. L'inauguration de ce dernier aura lieu au printemps 2019. Nous sommes enchantés que nos adhérents et nos jeunes puissent dorénavant bénéficier de deux beaux terrains. Tout le monde progresse dans la bonne humeur et la majorité des groupes aborde les matchs pendant les cours.

L'association souhaite emmener nos jeunes une journée au tournoi de Lyon au mois de mai.

Guillaume Dupraz



# FOYER RURAL

Les activités de la saison 2018-2019 ont repris, pour les adultes, les seniors et pour les plus jeunes. Création, chant, culture linguistique, sport ou détente, pour tous les âges, du bébé au sénior !

19 activités, étalées sur 29 cours avec des animateurs motivés et compétents ont démarré dans des salles d'Armoy ou du Lyaud. Une nouveauté, le Pilates, connaît un fort succès.

Il reste de la place dans plusieurs activités.

Le Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud a présenté la 24<sup>e</sup> édition de l'Exposition Artisanale d'Automne, samedi 27 et dimanche 28 octobre 2018, à la salle polyvalente d'Armoy.

20 exposants ont pu faire découvrir avec enthousiasme leur savoir-faire et leurs œuvres dans plusieurs domaines comme la céramique, l'origami, la couture, le tricot, la confection de bijoux, la peinture, le bois flotté....

Le Foyer Rural remercie tous les exposants pour leur engagement ainsi que le public venu nombreux pour admirer leur talent !

Le Foyer vous donne rendez-vous les 26 et 27 octobre 2019 pour la prochaine édition.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat du foyer : tous les mardis matin, de 9 h à 12 h, salle de réunions de la mairie d'Armoy, ou 06 51 13 72 36, ou [foyer.armoy.lelyaud@gmail.com](mailto:foyer.armoy.lelyaud@gmail.com)



## \* HOMMAGE \*

*C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Danièle RUFIN, présidente du Foyer Rural Armoy-Le Lyaud. Merci Danièle pour ton engagement. Tu as su, avec ton équipe, créer une dynamique au sein du Foyer. Monsieur le Maire et le Conseil Municipal présentent toute sa sympathie à sa famille.*

# SIVOM ARMOY-LE LYAUD

Daniel CHAUSSÉ, Maire d'Armoy et Joseph DÉAGE, Maire du Lyaud, lors du traditionnel pot de fin d'année des employés communaux ont tenu à remercier le personnel pour son travail et son engagement au sein des deux communes.





## Dégradations

La commission "Sentiers" regrette vivement que des personnes mal intentionnées s'amuse à arracher le fléchage de certains sentiers !

Particulièrement touché, le nouveau sentier qui relie le cœur du village au hameau de Trossy par la forêt, est systématiquement dégradé !

Quel est l'intérêt ?

Toutes nos excuses aux promeneurs, nous promettons de remettre en état le balisage.



**SENTIER**  
par la forêt

## Incivilités



## D'JOSS BAR

### BAR / RESTAURATION / DÉPÔT DE PAIN

Jocelyne et Denis BEL vous accueillent au D'JOSS BAR dans l'arcade commerciale de la Commune, située rue de la Mairie.

Ce commerce est un lieu de rencontre et de convivialité proposant un service de bar, de restauration et de dépôt de pain.

### HORAIRES

Bar :

Lundi, mardi et jeudi : 6 h 45 - 15 h et 17 h 30 - 19 h 30  
Mercredi : 6 h 45 - 15 h  
Vendredi et samedi : 6 h 45 - 15 h et 17 h 30 - 23 h 30  
Dimanche : 7 h 30 - 12 h 30

Restauration :

Du lundi au vendredi : MENU DU JOUR le midi  
Vendredi soir, samedi midi et samedi soir :  
MENU À LA CARTE (Réservation conseillée)

### POINT POSTE

LA POSTE



Le point poste est un service proposé par Jocelyne et Denis BEL, gérants du commerce le D'JOSS BAR situé au centre du village.

### HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi :  
7 h - 11 h 30 et 17 h 30 - 19 h 15  
Mercredi : 7 h 00 - 11 h 30  
Fermé le dimanche.

CONTACT : D'JOSS BAR - Rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD - Tél. 04 50 73 38 46

Fin 2018

### Naissances

\* BIENVENUE \*

- VIDAL Chloé, née le 21 août 2018
- BONNEVILLE CRAVO Maé, né le 7 septembre 2018
- BRAZIER Thibault, né le 23 octobre 2018
- BABÉ Charlie, né le 9 décembre 2018



### Décès

\* SOUVENIRS RESPECTUEUX \*

- FILLON Raymond, décédé le 13 juillet 2018
- CONVERSET Michel, décédé le 23 juillet 2018
- GAVARD Bernadette Vve BASTARD, décédée le 4 septembre 2018
- DETRY René, décédé le 18 octobre 2018
- BONZI Roger, décédé le 24 octobre 2018
- LANCELLE Renée Vve INGLIN, décédée le 11 décembre 2018



### Mariage

\* FÉLICITATIONS \*

- COVEMACKER Lucas & SARRAZIN Ludivine, mariés le 11 août 2018
- BONDAZ Florian & MICHAUD Laura, mariés le 25 août 2018
- TARTARAT-BARDET Fabien & PINZA Elodie, mariés le 10 novembre 2018



\* HOMMAGE \*

Chère Renée,

Tu étais notre mascotte, la doyenne de notre petit groupe des "Incroyables Comestibles d'Armoyle/Lyaut", et incroyable tu étais !

Tu savais si bien partager avec tous, ta passion du jardin, ton amour de la beauté des plantes dans leur magnifique diversité, du respect du vivant, des bonheurs simples... la véritable richesse !

Malgré ta fatigue, tu ne ratais pas une occasion de venir nous aider sur nos petits espaces communaux Incroyables comestibles. Tu nous apportais avec joie et générosité ton expérience sans jugement ; expérience que tu avais su remarquablement faire évoluer grâce à ta curiosité sans limite, ton envie d'apprendre encore et ton ouverture d'esprit.

Le Troc du Lyaut non plus ne sera plus le même sans toi car tu partageais, avec tous, les incroyables richesses de ton superbe jardin et de ton cœur. Mais derrière chaque plante, ta force de vie continuera à vibrer en nous.

Merci, Renée, nous ne t'oublierons jamais !

Et nous aimons à penser que tu as déjà trouvé un autre jardin à embellir, avec simplicité, grâce à ta présence lumineuse.

Tes amis des plantes et de la nature !



### MAISON MÉDICALE

18, route des Cathelins - 74200 LE LYAUD

Orthophoniste : RODET Lore

Kinésithérapeute : LANDAT Audrey  
Tél. 04 50 73 25 97



## Hauteur des plantations

Une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (de basse tige) ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dit de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est implanté l'arbre jusqu'à la pointe.

### En présence d'un mur :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espalier de chaque côté du mur séparatif sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance mais ne pourront dépasser la crête du mur.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier. Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.

Les haies végétales doivent être constituées d'espèces locales variées (charmilles, ...). Les haies régulières de conifères (thuyas...) sont interdites.

**NOUS RAPPELONS QUE LES HAIES EN BORDURE DE VOIRIES DOIVENT ÊTRE TAILLÉES PAR LES PROPRIÉTAIRES.**

## Travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non-exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

**Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.**



## Déchetterie

Il est vivement conseillé d'utiliser des filets ou des bâches sur votre remorque afin que les déchets verts (branches, feuillages...) ne tombent pas sur la voie publique. Merci de votre compréhension.



## Nos amis les chiens

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite : trop de chiens errent dans la commune. Les sacs d'ordures ménagères sont déchirés.

Le Champ Dunant fréquenté par les enfants est interdit aux chiens.

Les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux sur les trottoirs.

Nous demandons ainsi aux propriétaires de respecter l'environnement des riverains et de tous.

## Poubelles ménagères

Pour éviter que les sacs poubelles ne soient éventrés par les animaux et les déchets répandus sur la voie publique, il est recommandé aux particuliers d'utiliser des containers. Ceux-ci doivent être retirés de la voie publique après la collecte.

## Transports en commun

BUS (ligne régulière SAT n°111) DU LUNDI AU VENDREDI (sauf jours fériés)

> DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2018 AU 5 JUILLET 2019

Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 7 h 18	-> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 7 h 30 (vacances scolaires)
Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 8 h 20	-> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 8 h 45 (période scolaire)
Départ du Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 14 h 38	-> Arrivée à Thonon, Place des Arts à 14 h 45
Départ de Thonon, Place des Arts à 12 h 20	-> Arrivée au Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 12 h 32
Départ de Thonon, Place des Arts à 18 h 15	-> Arrivée au Lyaud, Rond Point Champ Dunant à 18 h 30

## BLOC NOTES

### SECRETARIAT DE MAIRIE

OUVERT CHAQUE SEMAINE, SAUF LES JOURS FÉRIÉS.  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 h à 17 h\*  
ET LE SAMEDI DE 9 h à 11 h 30\*.

EN CAS DE NÉCESSITÉ, UN RENDEZ-VOUS PEUT VOUS ÊTRE PROPOSÉ EN DEHORS DE CES HORAIRES, EN CONTACTANT LE SECRETARIAT AU 04 50 73 90 51.

(\* ) CES HORAIRES PEUVENT ÊTRE MODIFIÉS EN FONCTION DES CONGÉS ANNUELS, RÉUNIONS, FORMATIONS...  
MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.

### SECRETARIAT DU SIVOM

OUVERT LE LUNDI ET VENDREDI DE 7 h 30 à 13 h  
ET LE MARDI ET JEUDI DE 7 h 30 à 17 h.  
TÉL. 04 50 73 97 84 - FAX 04 50 70 56 53  
ARMOY-LE-LYAUD.SIVOM@WANADOO.FR

### DÉCHETTERIE ALLINGES

OUVERT  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 h 30 à 12 h ET DE 13 h 30 à 18 h  
ET LE SAMEDI DE 8 h 30 à 18 h 30  
TÉL. 04 50 73 98 59

### RDV DES POINTS PROPRES

ROUTE D'ARMOY - PARKING DU CIMETIÈRE  
MOULIN D'AMPHION - ROUTE DES CHAMBRETTES.

### NUMÉROS UTILES

**POMPIERS : 18**  
**SAMU : 15**  
**GENDARMERIE : 04 50 71 09 20**



DR JUILLIARD MARINA : 04 50 70 25 00  
DR EUDES-CADDOUX MONIQUE : 04 50 70 55 55

CENTRE HOSPITALIER : 04 50 83 20 00

CABINET INFIRMIER DES ALLINGES : 04 50 70 50 44  
CABINET INFIRMIER D'ARMOY : 04 50 71 77 59

PHARMACIE D'ALLINGES : 04 50 70 51 93

PÔLE SANTÉ ARMOY :  
CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE : COUPEAU THIERRY : 04 50 73 78 53  
ORTHOPHONISTE : BLUTEAU MARIELLE : 06 45 54 88 53

### ADMR LES MOULINS

30, RUE DU CRÊT BARON - 74200 ALLINGES  
TÉL./FAX 04 50 26 49 13



DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
2 janvier 16h30 - 19h30	Don du sang	Goutte de vie	Salle communale - Le Lyaud
13 janvier : 18h30	Vœux du Maire	Municipalité du Lyaud	Salle communale - Le Lyaud
19 janvier : 20h	Concours de Belote	Association des parents d'élèves	Salle communale - Le Lyaud
3 février : 18h30	Vogue (fondue)	Association Sports & Loisirs	Salle communale - Le Lyaud
8 février : 20h	Théâtre	Ecole de musique	Salle paroissiale - Le Lyaud
15-16-17 février	Festival de théâtre	Association festival de théâtre Armoy	Salle des fêtes - Armoy
22-23-24 février	Festival de théâtre	Association festival de théâtre Armoy	Salle des fêtes - Armoy
2 mars : 19h30	Concours de Belote	Club de foot	Salle communale - Le Lyaud
9 mars : 16h30	Carnaval	Comité des fêtes d'Armoy	Salle des fêtes - Armoy
22 mars	Lasagnes à emporter	Association des parents d'élèves	Groupe scolaire
3 avril : 16h30 - 19h30	Don du sang	Goutte de vie	Salle communale - Le Lyaud
6 avril	Théâtre - improvisations	Association des parents d'élèves	Salle paroissiale - Le Lyaud
6 avril : 8h30	Nettoyage de printemps	Association communale de chasse & Commune du Lyaud	Champ Dunant Le Lyaud et salle de Etangs
12 avril : 20h	Audition	Ecole de musique	Salle communale - Le Lyaud
28 avril : 18h30	Cérémonie "Souvenir des Déportés"	Municipalité du Lyaud	Monument aux morts - Le Lyaud
5 mai : 9h30 - 12h	Troc de plantes	Mme Christelle MELON	Champ Dunant - Le Lyaud
8 mai : 18h30	Cérémonie du 8 mai	Municipalité du Lyaud	Monument aux morts - Le Lyaud
12 mai	Grand prix des Hermones	Evian Vélo	Groupe scolaire
19 mai	Foire de printemps de l'APE (vente de fleurs + vide-greniers)	Association des parents d'élèves	Salle des fêtes - Armoy
26 mai	Elections Européennes		Salle du Conseil Municipal - Le Lyaud
2 juin	Promenade des Aînés	Commission des Aînés du village	Le Lyaud
8 et 10 juin	Tournoi de Pentecôte	Club de foot	Stade - Le Lyaud
21 juin : 19h	Fête de la musique	Commission animation & D'JOSS BAR	D'JOSS BAR - Le Lyaud
22 juin : 18h	Fête de la musique	Comité des fêtes d'Armoy	Salle des fêtes - Armoy
29 juin	Fête de l'école	Association des parents d'élèves	Champ Dunant - Le Lyaud
13 juillet : 19h	Fête Nationale	Association Sports & Loisirs	D'JOSS BAR - Le Lyaud
17 juillet 16h30 - 19h30	Don du sang	Goutte de vie	Salle communale - Le Lyaud
27 juillet : 20h	Loto	Club de foot	Champ Dunant - Le Lyaud
28 juillet : 7h	Fête de l'été + vide-greniers	Club de foot	Champ Dunant - Le Lyaud
12 octobre : 19h30	Repas animé	Comité des fêtes d'Armoy	Salle des fêtes - Armoy
13 octobre 9h30 - 12h00	Troc de plantes	Mme Christelle MELON	Champ Dunant - Le Lyaud
16 octobre 16h30-19h30	Don du sang	Goutte de vie	Salle communale - Le Lyaud
26 et 27 octobre	Exposition artisanale	Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud	Salle des fêtes - Armoy
2 novembre : 14h	Course pédestre jeunes	Association Sports & Loisirs	Champ Dunant - Le Lyaud
3 novembre : 9h30	Course pédestre adultes	Association Sports & Loisirs	Champ Dunant - Le Lyaud
2 novembre : 16h	Fête de la Châtaigne	Comité des fêtes d'Armoy	Commerces - Armoy
11 novembre : 11h30	Cérémonie du 11 novembre	Municipalité du Lyaud	Monument aux morts - Le Lyaud
23 novembre : 20h	Loto	Association des parents d'élèves	Salle des fêtes - Armoy
30 nov. et 1 <sup>er</sup> déc.	Exposition	Chabl'Arts	Salle communale - Le Lyaud
7 décembre : 9h - 12h	Vente de sapins	Association des parents d'élèves	Groupe scolaire
8 décembre : 12h	Repas des aînés	Commission des Aînés du village	Salle communale - Le Lyaud
13 décembre : 17h30	Fête de la lumière	Commission animation & culture	Salle communale - Le Lyaud
15 décembre : 16h	Noël des enfants	Comité des fêtes d'Armoy	Salle des fêtes - Armoy
18 décembre 16h30 - 19h30	Don du sang	Goutte de vie	Salle communale - Le Lyaud

## Viens taper dans le ballon avec nous !

Le Président : Louis BEL au 06 45 94 03 12  
Président du groupement ALP.es (Armoy / Le Lyaud / Perrignier) pour les catégories U15 - U 17 - U19 :  
Christophe MIGUET au 06 16 23 87 02  
Les vétérans avec Fred BORETTI au 06 80 64 71 76

## Roland GARROS bientôt pour toi !

Contact : Guillaume DUPRAZ  
au 06 10 97 43 93.

## Tu veux prendre l'air ?

Alors chasse  
avec Michel MIGLIASSO  
au 04 50 73 95 12.

## Être ou ne pas être...

Théâtre "Les Mots Dits" avec François GALLAY  
au 04 50 70 56 99.

## L'association des PARENTS D'ÉLÈVES t'attend !

au 06 82 47 40 41  
avec Aurore GUYON au Lyaud.

## Sports et Loisirs - Tu peux encore choisir !

Demande Rémy MERMET au 04 50 73 92 86.

## Les activités du Foyer Rural Culturel

Tél. 06 51 13 72 36  
ou foyer.armoy.lelyaud@gmail.com

## L'école de musique Le Lyaud / Armoy aimerait jouer avec toi...

Karine ANTONIOL  
au 04 50 70 59 32.

## Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...

André VULLIEZ  
au 04 50 71 78 25.

## Ne soyez plus seul, partagez l'amitié au club "Rencontres"

Présidente : Ginette GAUTRON au 04 50 73 91 73.

## L'association culturelle et sociale St-Nicolas

est prête à vous recevoir chez André CORNIER  
(responsable location salle paroissiale) au 04 50 73 95 08.

## Ski Club Chablais Nordic

pratique du ski de fond, loisirs et compétition  
Président : J.-J. HENRY  
Secrétaire adjoint : Hervé TESSIER au 06 77 09 46 59  
www.chablaisnordic.com • chablaisnordic@orange.fr

## Les Jardiniers de France

Christelle MELON au 04 50 71 29 57.

## Les Incroyables Comestibles

Elisabeth Rocheteau au 06 74 96 01 26.

## Comité de rédaction du bulletin

Membres du Conseil Municipal  
M. Joseph DÉAGE  
M. Jean-Yves MEYNET

Mme Stéphanie VALLET  
Mme Sylvie LUGRIN  
Mme Laurence VIGNETTE  
Mme Luce PERNIER

Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents.  
Création et impression : FILLION imprimerie 04 50 26 29 13

CONSULTEZ LE SITE INTERNET DU LYAUD  
[www.le-lyaud.fr](http://www.le-lyaud.fr)

Vous y trouverez des articles et des photos sur les événements qui rythment la vie de notre village, un calendrier des rendez-vous à venir, un archivage des manifestations passées et des bulletins municipaux mais également tous les renseignements sur la municipalité, les associations, les services, vos démarches administratives...





**SAS Électricité & Travaux Publics DEGENÈVE**

Canalisations électriques et télécommunications  
Terrassements et VRD  
Canalisations eaux potable, pluviales et usées  
Entretien des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN  
Tél. 04 50 73 81 64  
E-mail : degeneve.electricite@orange.fr

**PETITJEAN**

Christophe SART  
Ferblanterie  
Cuivrie

5, chemin de la Rote - 74200 Thonon-les-Bains  
Tél. 04 50 73 99 68 - Fax 04 50 81 03 91 - Port 06 08 82 60 14  
Site 443 532 511 000 15

**Allianz**

Frédéric ARRACHART et Noémie GEORGE

Toutes assurances et placements

10, square Aristide Briand 1200, route de Noyer  
74200 Thonon 74200 Allinges  
Tél. 04 50 71 29 92 Tél. 04 50 73 94 67  
arrachart-george.thonon@allianz.fr  
arrachart-george.allinges@allianz.fr

**EMC TP**

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT  
ADDUCTION D'EAU  
AMÉNAGEMENTS DE SURFACES - RÉSEAUX DIVERS

ZI Vongy - 74200 THONON  
Tél. 04 50 26 68 88 - Fax 04 50 26 42 59

Les petits ramoneurs  
qui vous apportent le bonheur !

**RAMONEUR**  
Pascal SAILLET

140, Route des Bois - LE LYAUD  
**04 50 73 90 24**

**FILLION**  
IMPRIMERIE

ALLINGES

04 50 26 29 13 • fillion.imprimerie@free.fr

**TAXI EVASION**

Transport médical assis  
agréé toutes caisses  
d'assurances

7/7 JOURS

TOUTES DISTANCES  
Gares, aéroports, stations,  
colis, transports privés  
et médicaux

Pierre DETRY 06 18 64 32 83  
pierre.detry@wanadoo.fr - 74200 Le Lyaud

AGENCEMENT  
DECORATION

**mp**

Marion Provost interior design  
74200 Le Lyaud  
06 25 79 80 54  
www.marionprovost.com

**MENUISERIE - AGENCEMENT**  
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER

artisan  
**Bruno COUEDEL**

Service au Particulier - Syndic - Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45  
bruno-couedel@wanadoo.fr

**G. DUBOULOZ**

1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

**Le Bricolage**  
Magasin Avenue Jules Ferry  
74200 THONON  
Tél. 04 50 71 14 65  
Fax. 04 50 71 14 28 www.dubouloz.net

**La Décoration**  
Magasin ZAC du Larry  
74200 MARIN  
Tél. 04 50 71 36 92  
Fax. 04 50 70 27 81

**FINÉLEC**  
ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DÉPANNAGES - SERVICES

**SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ**

29, rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93  
finelec.74@wanadoo.fr

Pompes Funèbres Chablaisiennes  
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES  
INHUMATION - CRÉMATION • MARRERIE

2, rue Charles-Biel  
THONON-LES-BAINS

04 50 26 53 04  
pfc@wanadoo.fr  
pompesfunebreschablaisiennes.com

**GALLAY TV**

Antennes Satellite - Terrestre  
Réparation TV

TNT

Tél. 04 50 70 56 99  
572, route des Cruets  
74200 Le Lyaud  
Fran. ois.gallay@wanadoo.fr

Nous remercions  
tous  
nos annonceurs !

**BORETTI & FILS**

Chauffage - Sanitaire  
Energies Renouvelables

ANTHY-THONON  
04 50 71 07 30

**BEL & MORAND**  
T.P.

Aspiratrice excavatrice

Craie, arènes, gravats, gravier,  
terre, sable, eau, ballast...

• Hauteur jusqu'à 15 m  
• Diamètre jusqu'à 250 mm  
• Distance jusqu'à 50 m

Contact  
403 E, route de la Gare  
Z.I. Mézières - 74200 ALLINGES  
Tél. 04 50 17 08 00 • Fax 04 50 17 08 01  
E-Mail : sabine@wanadoo.fr

PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE  
HORTICULTURE GÉNÉRALE  
FLEURISTE DÉCORATEUR

**AGNAIRE**

20, av. des Allinges  
74200 THONON  
Tél. 04 50 71 18 95 - Fax 04 50 71 64 98

TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE  
DÉBROUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX  
REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN

Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE  
388, av. de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

Matériel médical  
Oxygénothérapie - Orthopédie  
(Bas de contention - ceintures...)

Location - Livraison à domicile - Vente  
click & collect

forum sante  
Tél. 04 50 70 51 93  
Fax 04 50 73 93 97

ossature bois  
charpente  
couverture

**FAVRAT**  
construction bois

particuliers  
entreprises  
collectivités

Ensemble, construisons l'avenir

84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr  
www.favrat.fr

ZI VONGY LES PLAGNES  
74200 THONON 74360 LA CHAPELLE  
T 04 50 71 54 17 T 04 50 73 51 38  
mcm55@wanadoo.fr F 04 50 73 51 09

**MCM**

TRAVAUX PUBLICS • GÉNIE CIVIL • VRD

**Compostière de Savoie**

Collecte de végétaux et de boues de stations d'épuration.  
Traitement et valorisation.  
Vente au détail de compost végétal.  
Livraison à partir de 10 Tonnes.

jean-marc.ehry@terralys.fr  
193, Chemin des Bougeries  
ZA - 74550 PERRIGNIER  
Tél. 04 50 72 41 10  
Fax 04 50 72 00 33

EXPLOITATION  
DES SABLES  
ET GRAVIERS

**SAGRADRANSE**

1040, route de la Dranse  
Boîte Postale 604  
74500 AMPHION-PUBLIER

Amphion :  
Tél. 04 50 70 00 05 Tél. Vongy : 04 50 71 28 72  
Fax 04 50 70 85 88 Tél. Meillière : 04 50 76 04 10

DRAGAGES  
TRAVAUX  
LACUSTRE

Nous remercions  
tous nos annonceurs !

BOUCHERIE TRADITIONNELLE  
**BONDAZ VIANDES**

TÉL. 04 50 81 45 09

cora et moi, la confiance est là cora

sarl Les Enfants de  
Jean-Pierre FILLON

CHAUFFAGE - SANITAIRE  
Tél. 04 50 73 90 43

les-enfants-de-jean-pierre-fillon@wanadoo.fr

**SAVZdéfi**

DÉPANNAGE - ENTRETIEN  
APPAREILS GAZ ET A FUEL  
Tél. 04 50 39 45 71  
savgazdefi@orange.fr

1 seule adresse :  
289, route des Blaves - Noyer - ALLINGES - FAX 04 50 73 97 60

**EUROPE SIGNALÉTIQUE**

MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS  
MARQUAGE POUTIER  
PANNÉAUX DE SIGNALISATION  
MOBILIER URBAIN

ZI DES GRANDES TEPPEES  
74550 PERRIGNIER

**Lcompta**

Laetitia DIVIS  
Expert Comptable

Société d'expertise comptable

Rés. "Le Moulin" - 40, route des Blaves - Noyer  
74200 ALLINGES

Tél. 04 50 76 26 38 - Port. 06 84 67 21 96  
Fax 09 67 44 26 38 - lcompta@orange.fr

**PARTNER CHAUFFAGE**

DÉPANNAGE  
INSTALLATION

Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES  
Tél. 04 50 70 58 81

**Méchoui des Savoies**  
Traiteur à domicile

Vincent Meunier  
74200 Le Lyaud  
mechouidessavoies.com  
Portable.06 11 87 74 63

• Réceptions, Mariages  
• Baptêmes, Anniversaires  
• Repas d'entreprise...

PEINTURE & DÉCORATION  
**DEGENEVE Christian**

REVÈTEMENTS • SOLS ET MURS • FACADES

74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 70 55 95 • Mob. 06 08 06 92 40  
Fax : 04 50 70 55 96  
christian.degeneve@orange.fr

**Fleur de soins**

ESTHÉTIQUE & BIEN-ÊTRE

Des soins à prix tout doux !

201 rue  
champs  
de Beule

SUR RDV  
06 47 62 16 06

**DONIAL**  
Electroménager, image et son

**DÉPANN'MÉNAGER**  
Laurent PELLIEUX

94, rue du Sanjhon  
74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 73 99 94  
pellieux.l@wanadoo.fr

**LE D'JOSS BAR**

Restauration rapide du week-end  
Française des Jeux - Agence postale  
- Menu ouvrier du lundi au vendredi -

Tél. 04 50 73 38 46  
13, rue de la Mairie • 74200 Le Lyaud

**LES CARRIÈRES CHABLAISIENNES**  
S.A.S. au capital de 30 000 €

Bureau : 6, rue Pasteur - 74200 Thonon-les-Bains  
Tél. 04 50 71 10 06

Société d'Installation et de Production d'Énergie

**S.I.P.E.**

Construction réseaux électriques  
Travaux souterrains et aériens - Éclairage public  
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armo  
74200 THONON-LES-BAINS  
Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24  
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

**LA FERME DE TROSSY**

FABRICATION FERMIÈRE DE  
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19  
www.lafermedetrossy.com



